

GRANDE-BRETAGNE DU NOUVEAU

CODE DE DEONTOLOGIE : NOUVEAUX CRITERES

Le code déontologique établi par la fédération britannique de la franchise a été modifié le 5 juillet 1990. Ce changement vise à améliorer la sélection des membres de la fédération, et il fait suite à la nomination de Monsieur Brian Smart comme directeur de la B.F.A. Les nouveaux critères d'admission des adhérents et membres tiennent à ce que ceux-ci puissent démontrer que leur savoir-faire a été expérimenté durant 24 mois, et que leur réussite peut être réitérée; que leur contrat est conforme au code de déontologie, que leur offre est réaliste et leur réseau en croissance.

Les nouveaux critères conduiront sans doute à l'adoption de l'exigence par le B.F.A d'un document de divulgation préalable (Disclosure) remis aux candidats franchisés par les franchiseurs. Les membres de la B.F.A. seront divisés en membres et membres associés, les premiers étant les seuls à pouvoir utiliser le logo de la B.F.A.

Le nouveau code de déontologie britannique a pris pour exemple celui de la Fédération Européenne de la Franchise.

> YAOURT SURGELES EN FRANCHISE

Le leader américain du marché des yaourts surgelés « I can't belive its yogurt » a consenti une master franchise à une société anglaise « Glen Lyon consolidated foods limited » pour le Royaume Uni et l'Irlande du Sud. Le franchiseur a déjà 248 franchisés aux Etats-Unis et son succès va croissant. Il a déjà remporté de nombreux prix tels qu'en 1988, celui de l'Association Internationale de la Franchise, ou celui d'Entrepreneur Magazine.

Le marché des yaourts est en pleine expansion aux USA comme en Grande Bretagne, et le master franchisé s'attend à un grand succès du fait du caractère diététique de ces yaourts et de la

préoccupation croissante qu'en a le public britannique.

FLASHES

L'enseigne « Body Shop » a récemment racheté plusieurs magasins franchisés en Angleterre et en Ecosse. Le franchiseur a par ailleurs signé un contrat de Master franchise au Japon avec Jusco, l'importante chaîne de magasins.

● La Compagnie pétrolière «Shell» convertit ses 2 800 points de vente licenciés en franchisés, ce qui entraîne un investissement de 250 millions de livres pour «Shell». Les stations seront assorties de magasins et de lavages automatiques pour les voitures.

• L'enseigne « Saint-Christophe's Ambulance » envisage après avoir expérimenté des pilotes dans la région de Lincoln, de s'implanter à moyen terme sur le territoire britannique pour offrir une alternative au service public des ambulances.

● Le Master franchisé britannique de l'enseigne suédoise « Acard International AB», spécialisée dans les cartes d'identité photographiques a récemment résilié son contrat comme suite aux difficultés du franchiseur.

• Le franchiseur « Fastframe » accorde une aide originale à 8 de ses franchisés pour les 2 premières années d'exploitation avec des prêts au taux de 14 % pour les aider face à la montée des taux d'intérêt au Royaume Uni.

• Le département du commerce et de l'industrie britannique a récemment adopté une réglementation contraignante à l'égard des ventes pyramidales qui rendra certains contrats de «sous-franchise» inintéressants au Royaume-Uni.

 La liquidation du franchiseur « Transam » a été prononcée au cours du mois d'août de cette année.

Le franchiseur « Circle Store » annonce une augmentation de ses ventes à hauteur de 48 % pour les 12 derniers mois avec ses 58 magasins, dont 43 franchisés.

En association avec « Franchise World », son homologue britannique, Franchise-Magazine a choisi de créer une nouvelle rubrique: l'Axe Paris-Londres. Celle-ci, animée côté Londres par Mark Abell et côté Paris par Me Olivier Gast permettra, c'est notre souhait, aux lecteurs des deux pays de suivre l'évolution de la franchise... de l'autre côté de la Manche.

BILE

EAN

Olivier GAST

Avocat à la Cour Cabinet Gast à Paris

Mark ABELL

Cabinet Field-Fisher Waterhouse à Londres